
Bourse Créative Jini Stolk

Éligibilité et Processus de Candidature 2026

Data Limite de soumission : 2 octobre 2026.

Les candidatures seront acceptées électroniquement entre le
5 août 2026 et le 2 octobre 2026 à : aboyd@oafdn.ca

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Sarah Glakdi

jinistolkfellowship@gmail.com

Le Fonds pour la bourse créative Jini Stolk
est administré par



THIS DOCUMENT IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH.

Aperçu

Les gestionnaires artistiques sont responsables pour la santé administrative, financière et globale des organismes. Ils sont passionnés et dévoués à leur travail, mais ils ont souvent peu d'opportunités d'explorer, de penser, de développer leur expertise et de générer de nouvelles idées. La **Bourse créative Jini Stolk** offre aux gestionnaires artistiques une chance de se développer et de rejoindre un réseau collaboratif.

Les bourses visent à :

- Soutenir un gestionnaire artistique qui souhaite explorer une nouvelle idée et/ou développer son expertise.
- Encourager l'expérimentation, comme la création de nouveaux cadres, l'apprentissage des complexités et la réflexion sur le changement des systèmes.
- Construire un réseau et un modèle de soutien : les récipiendaires, et les anciens boursiers et anciennes boursières seront encouragé(e)s à partager des idées, des ressources et à se soutenir mutuellement dans leur travail.
- Construire une base de connaissances.
- Valoriser le secteur artistique.

VALEUR

20 000 dollars sur deux ans (10 000 dollars par an)

FREQUENCE

Une nouvelle bourse remise annuellement.

Eligibilité

La bourse créative Jini Stolk est ouverte aux gestionnaires artistiques à tout niveau de carrière (avec au moins deux ans d'expérience dans le secteur des arts) qui :

- Sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada et qui vivent dans la région du grand Toronto et Hamilton;
- Travaillent dans un organisme artistique admissible basé à Toronto (ayant un code postal commençant par la lettre M) ; et
- Travaillent dans un organisme artistique de petite ou moyenne taille (avec un budget de fonctionnement de moins de 10 millions de dollars).

Les organismes artistiques admissibles basés à Toronto doivent :

- Être un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.
- Être constitué en société et doté d'un conseil d'administration élu qui tient une assemblée générale annuelle.
- Être en activité de façon continue depuis au moins deux ans et soit offrir une programmation artistique professionnelle, soit appuyer la création, la production ou la diffusion d'œuvres exécutées par des artistes professionnels, soit appuyer la pratique professionnelle d'artistes (par le perfectionnement professionnel, l'aide professionnelle, les activités de sensibilisation du public, etc.); et
- Rémunérer les artistes pour leur travail.

Les co-nominés sont autorisés, mais doivent tous deux travailler pour le même organisme artistique admissible basé à Toronto et soumettre un dossier de candidature conjoint.

RESTRICTIONS

- Les récipiendaires précédents et précédentes de la bourse créative Jini Stolk ne sont pas éligibles.
- Aucune bourse ne sera accordée à titre posthume.

Types d'activités éligibles

Les propositions de candidature pour la Bourse créative Jini Stolk peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter :

- La recherche
- Les voyages
- Les frais de conférence
- Le développement professionnel
- Les stages

Les sujets d'intérêt pour l'exploration peuvent inclure, mais sans s'y limiter :

- la gouvernance ;
- le champ de la gestion artistique ;
- la durabilité organisationnelle / les pratiques durables / la santé des organismes ;
- les nouveaux modèles de travail / le changement dans les systèmes / l'avancée des organismes ;

- la navigation des complexité de votre travail ;
- les modèles de cogestion et codirection (par exemple, entre directeur artistique et gestionnaire) ;
- les plans de succession ou le retrait progressif d'un organisme ;
- l'élaboration de politiques ; et
- la promotion.

Remarque : Un minimum de 25 % du total annuel de la bourse (2 500 \$) doit être utilisé pour les dépenses liées à la demande de soumission et être détaillé dans un budget. Les 75 % restants (jusqu'à 7 500 \$ par an) peuvent être alloués à un usage personnel.

Candidatures

Les candidatures doivent comprendre :

1. Une lettre de nomination d'une page de la part du président ou de la présidente du conseil d'administration, ou du directeur artistique de l'organisme du candidat ou de la candidate
2. Une lettre d'intention de 250 mots de la part du gestionnaire artistique (le candidat ou la candidate). La lettre d'intention doit inclure :
 - La raison pour laquelle l'individu souhaite recevoir la bourse créative Jini Stolk,
 - Son objectif,
 - Et l'impact escompté de leur travail.
3. Un budget qui expose l'utilisation escomptée des fonds.
4. Une biographie du candidat ou de la candidate, ou leur CV.
5. Optionnel : du matériel de support supplémentaire ne dépassant pas une page ou un lien vers un site Web.

Veuillez noter :

- Les candidatures peuvent être soumises par le candidat (gestionnaires artistiques) ou par le proposant (président du conseil d'administration, président du conseil d'administration, directeur artistique ou directeur général).
- Les candidats ne peuvent pas se présenter eux-mêmes. Pour être admissible, un gestionnaires artistiques doit être proposé par une autre personne au sein de l'organisation et occuper l'un des postes de direction susmentionnés.

DATE LIMITE DE SOUMISSION : LE 2 OCTOBRE 2026

Les soumissions seront acceptées électroniquement entre le 5 août 2026 et le 2 octobre 2026 à : aboyd@oafdn.ca.

Evaluation des candidatures

Toutes les candidatures seront évaluées par un jury composé d'artistes et de professionnels des arts ayant une expérience directe de travail avec des organismes artistiques de petite et moyenne taille à Toronto. Les candidatures seront évaluées en fonction de la manière dont le candidat ou la candidate vise à apporter des améliorations au secteur des arts, démontré par :

- La pertinence et la viabilité de la proposition du candidat ou de la candidate ; et
- L'impact potentiel dans le domaine de la gestion artistique.

Rapport Final

À la fin de la bourse, les lauréats ou lauréate devront partager leur apprentissage. La manière dont cela sera fait sera identifiée par le ou la récipiendaire. Les exemples comprennent :

- Produire un rapport (mis à disposition pour un partage ouvert).
- Participer à une conférence.
- Organiser une séance de partage avec un organisme ou un groupe au choix du récipiendaire.

Contact

Pour toute question sur la Bourse créative Jini Stolk, veuillez contacter : **Sarah Gladki**, jinistolkfellowship@gmail.com

A propos de Jini Stolk

Véritable championne des arts, Jini Stolk a eu un impact considérable sur la communauté artistique de Toronto, d'abord en tant que directrice générale d'Open Studio, puis en tant que directrice associée de l'Association of Canadian Publishers. Elle a également occupé des postes de direction au sein de la Toronto Alliance for the Performing Arts, du Toronto Dance Theatre et du Creative Trust, où elle a levé et distribué plus de six millions de dollars pour soutenir la durabilité de plus de 50 petits et moyens organismes des arts de la scène. À la retraite, sous les auspices de la Toronto Arts Foundation, elle a créé le Creative Champions Network, un programme de

réseautage et d'apprentissage pour les membres des conseils d'administration du secteur artistique.

Jini a siégé à de nombreux conseils d'administration. Elle a été présidente d'Artscape, l'une des premières membres locataires du conseil d'administration du Centre for Social Innovation, et membre fondatrice et première présidente de l'Ontario Nonprofit Network, entre autres. À sa mort, elle était présidente de la Toronto Outdoor Art Fair.

Jini croyait que la meilleure façon d'assurer la création d'œuvres artistiques était de nourrir des structures et des organismes sains. Elle a consacré sa carrière à soutenir ce travail souvent méconnu des administrateurs des arts. Elle adorait apprendre et excellait dans l'établissement et le maintien de réseaux. Elle pensait de manière critique et a souvent défié et réinventé les systèmes actuels. Grâce à son travail, elle a fourni un mentorat, des opportunités et des accès.

A Propos de la Fondation des arts de l'Ontario

Établie en 1991, la Fondation des arts de l'Ontario est passionnément engagée à renforcer le soutien à long terme pour les arts en Ontario. En 2024-2025, la fondation a versé 4,8 millions de dollars en revenus de dotation et 540 000 dollars en prix et bourses. La Fondation des arts de l'Ontario gère le Fonds pour la Bourse créative Jini Stolk.